



LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par :  
Bernadette DABARD  
Directeur territorial  
Pôle Assemblées Délibérantes  
(02 38 78 75 79)

Nos réf. : BD/CL

Orléans, le 11 JUIL. 2011

Objet : Réunion du Bureau – Nouvelle convocation (article L2121.17 du code général des collectivités territoriales)

Cher(e) Collègue,

La séance du bureau du 28 juin 2011 n'ayant pu se tenir faute de quorum, j'ai l'honneur de vous informer qu'une nouvelle réunion du bureau est prévue le 7 juillet 2011 à 17 h 30 à la mairie d'Orléans, salle Trévisé.

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette réunion ou vous y faire représenter.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de cette séance et les rapports correspondants.

Je vous précise que les pièces annexes aux projets de délibérations pourront être consultées au siège de la Communauté d'Agglomération, Espace Saint-Marc – 5, place du 6 juin 1944 à ORLEANS, 3<sup>ème</sup> étage, bureau 313 :

- tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 15.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Charles-Eric LEMAIGNEN

Mesdames et Messieurs les membres  
du Bureau

~~~~~